

« Moi, je suis venu pour que les brebis aient la vie, la vie en abondance » (Jn 10, 10)

Ces derniers mois ont été bien riches pour la vie de notre Église et de notre paroisse : baptêmes d'adultes et de jeunes, visite pastorale de notre évêque Benoît, mort du pape François et élection de son successeur Léon XIV. Oui notre Église est bien vivante, malgré le péché de ses membres que nous sommes et les nombreux scandales qui ne s'arrêtent jamais. Notre Dieu est le Dieu des vivants (Lc 20, 38), le Dieu de la Vie (Jn 11, 25), il est la Vie (Jn 14, 6). Dans toute l'histoire sainte entre Dieu et son peuple, juif comme chrétien, l'Écriture nous montre à quel point la vitalité d'une personne, comme celle d'une communauté, est le signe de sa présence agissante, la preuve de son amour qui se manifeste notamment dans les épreuves. À l'inverse, la mort est son ennemie et elle sera au nombre des réalités que le Christ, lors de son retour dans la gloire, détruira, comme le décrit longuement l'apôtre Paul dans sa lettre aux Romains.

La vie est donc un don de Dieu. Et même si elle peut être parfois, voire souvent, alourdie par de nombreux poids comme la maladie, les souffrances physiques, psychiques ou morales, les deuils, les relations blessées, les violences ou les abandons, elle demeure une grâce qui nous est faite. *« Frères, aucun d'entre nous ne vit pour soi-même, et aucun ne meurt pour soi-même : si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Ainsi, dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur »* (Rm 14, 7). L'apôtre Paul nous le dit avec force, notre vie ne nous appartient pas, elle est à Dieu seul. Nul d'entre nous n'a choisi de naître ni de mourir, c'est le Seigneur qui nous a désiré et qui nous rappelle à lui quand il l'a décidé dans sa bonté, car lui seul connaît toute chose. Si nous sommes responsables de ce que nous faisons de notre vie, nous ne décidons pas de l'heure de notre mort. Ceux qui sont investi dans l'accompagnement en soins palliatifs sont témoins des nombreuses grâces données aux mourants comme à leurs proches. Jusqu'à la dernière minute, tout peut arriver. Ainsi c'est à l'article de la mort que Jésus a sauvé son voisin de souffrance cloué sur la croix comme lui.

Les souffrances parfois insupportables, physiques ou morales, peuvent pousser des hommes et des femmes à désirer la mort comme celle qui leur donnera enfin du repos. Chacun est face à son propre chemin et personne ne peut juger le choix de l'autre qui est infiniment respectable. Mais comme croyant, nous accueillons la volonté de Dieu sur nos vies dans la confiance, même si cela est compliqué et parfois douloureux. La loi sur la fin de vie qui est votée en ce moment permettra à certains d'être soulagés plus facilement face à une médecine ou des proches qui parfois refusent d'accueillir l'inéluctable et s'acharnent pour prolonger inutilement une vie qui n'en est plus une aux yeux de celui qui souffre. Cependant, ouvrir la porte au suicide assisté, en l'inscrivant dans la loi, aura bien plus de conséquences dramatiques que de réponses à certaines situations trop douloureuses. Que le Seigneur éclaire ceux qui ont à vivre de telles situations limites et qu'il nous donne son Esprit pour accueillir chaque instant de notre vie comme un don profitable de sa grâce.

Père Édouard de Laportalière

Éditorial du mois de juin 2025 de « Nos Clochers Réunis »

